



Au moment où nos syndicats nationaux exigent du ministre la suspension immédiate de la mise en œuvre des nouvelles modalités d'affectation des personnels du premier degré

Signez et faites signer la pétition que nous porterons au DASEN d'Indre et Loire.

- Maintien de l'AGS comme élément essentiel du barème, garantie d'équité et de transparence.
- Non à une phase unique de mouvement avec obligation de vœux larges !
- Non aux nominations à titre définitif ou provisoire sur une zone imposée par la DASEN et sur des postes non souhaités par les collègues !
- Non à la perte de la priorité des collègues TDTRS sur le poste qu'ils occupent actuellement !
- Maintien des spécialisations pour une affectation à titre définitif en ASH et retrait des postes d'Adjoint de SEGPA du mouvement interdegré
- Maintien de tous les postes de PEMF à la phase principale du mouvement
- Augmentation du nombre de vœux à 50 ou au minimum 40, comme préconisé par le ministère.
- Maintien de la seconde phase du mouvement avec formulation de vœux spécifiques et rétablissement des groupes de travail où les affectations se font en présence des délégués du personnel qui peuvent défendre les droits des collègues.
- Respect des prérogatives de la CAPD (dont l'examen des notes de service départementale du mouvement) et des élus du personnel !

Ce projet de mouvement départemental présenté en CTSD ne peut rester en l'état ! Dans le cadre de la demande de moratoire national formulée, ce projet doit être retiré et rediscuté sur la base de ces revendications !

NOM PRENOM	ECOLE	SIGNATURE